

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 6–10 juin 2011

## RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2011/11-A/3**  
21 avril 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2010 — LESOTHO 200199

### Programme de repas scolaires

Nombre de bénéficiaires	110 000 (dont 51 pour cent de filles)
Durée du projet	2 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2011–31 décembre 2012)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	7 524 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coûts des produits alimentaires pour le PAM	2 390 454
Coût total pour le PAM	4 833 128
Coût total pour le Gouvernement <sup>1</sup>	1 304 794

<sup>1</sup> Le Gouvernement du Lesotho apportera les fonds nécessaires pour couvrir 30 000 des 110 000 bénéficiaires.

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ\*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

## RÉSUMÉ

1. Depuis 2008, le Lesotho subit profondément les répercussions de la crise financière mondiale. En 2009, les recettes reversées par l'Union douanière d'Afrique australe, qui constituent une large part du budget du Gouvernement, ont connu un recul de 56 pour cent, et les recettes publiques devraient décliner de près de 30 pour cent en 2010–2011. Les envois de fonds des travailleurs migrants se trouvant en Afrique du Sud ont beaucoup diminué ces dernières années en raison du repli de l'industrie extractive. La baisse des exportations de textiles a gravement nui à l'industrie du textile et du vêtement, pourtant généralement solide.
2. Ces dernières années, le Gouvernement a progressivement assumé la responsabilité d'une bonne part du programme d'alimentation scolaire, et il était censé le gérer entièrement d'ici à la fin 2010. Toutefois, en raison de la récession, il a été demandé au PAM de prolonger son assistance pendant deux années de plus, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.
3. Dans le cadre de sa stratégie à long terme en matière d'éducation, le Gouvernement est déterminé à fournir un enseignement primaire gratuit et obligatoire. Il distribue des repas scolaires aux deux tiers des écoles du pays environ, tandis que le PAM prend en charge le tiers restant. Si la situation économique est favorable, le Gouvernement devrait pouvoir prendre en charge le programme de repas scolaires dans son intégralité d'ici à la fin 2012.
4. Le projet de développement 200199 fournit une assistance alimentaire aux communautés vivant dans les régions montagneuses reculées et défavorisées du Lesotho. L'objectif est d'encourager les familles pauvres à scolariser leurs enfants, et de renforcer l'assiduité et le maintien de l'acquis.
5. Dans la mesure du possible, le PAM s'efforce d'acheter localement les produits alimentaires nécessaires au projet. Il assure la livraison des vivres aux écoles et collabore avec des organisations non gouvernementales et des ministères à des interventions complémentaires comme des jardins potagers, des parcelles boisées et des vergers scolaires. Le projet est mené parallèlement à des activités d'autres organismes des Nations Unies, comme les projets liés à la santé, à l'assainissement et à la prévention du VIH du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).
6. Comme suite à la recommandation formulée à l'issue d'une évaluation à mi-parcours effectuée en 2009, le PAM et le Ministère de l'éducation et de la formation œuvreront ensemble à l'harmonisation des systèmes de suivi existants, y compris les outils de suivi et les indicateurs de résultats communs. Le PAM travaillera avec le Ministère à l'amélioration des moyens de communication entre les bureaux de district et le siège du Ministère, de manière à optimiser l'efficacité d'un système de suivi conjoint.
7. Le Gouvernement fournira au PAM les fonds nécessaires pour nourrir 30 000 des 110 000 enfants scolarisés dans des établissements aidés par le Programme. La période de deux ans sera également mise à profit pour préciser une stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire, qui sera au bout du compte appliquée à toutes les écoles primaires du Lesotho. Pendant tout le processus, le PAM continuera de s'employer à renforcer les capacités techniques et administratives du Gouvernement afin que celui-ci soit en mesure de prendre en charge la totalité du projet.
8. Une évaluation sera menée vers la fin 2012 afin de déterminer:
  - les progrès faits par le Gouvernement sur la voie de la mobilisation de ressources suffisantes pour exécuter le programme de repas scolaires;
  - les progrès effectués s'agissant de doter le Gouvernement des capacités techniques et administratives nécessaires pour prendre en charge les autres écoles aidées par le PAM;
  - l'efficacité des composantes du projet pour ce qui est de renforcer la scolarisation, l'assiduité et le maintien de l'acquis.